L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 MAI 1861

J. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No ... Entre Conti et Bienville

G. F. WEISSE, F. LIMET, E. DUFOUR, G. GARRY } EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 28 MAI

Voir la seconde page, pour:
Le Feuilleton,
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Roger & Co. 45 et 47, Vieille Levée—Rubans, mousselines, percales, marchandises sèches.
Par J. Sceart à midi, au City Hotel, rue de la Commune—Une propriété de valeur située rue Royale, 2me District, et le bateau à vapeur *Wm L. Levy*, sa machine, ses meubles &c. Voir aux annonces.

Politique anglaise.

Par les steamers *Persia* et *Edimburg* on a reçu à New York des journaux anglais jusqu'au 10 courant. Les affaires américaines paraissent absorber en ce moment l'attention des hommes d'Etat et de la presse de la Grande Bretagne. Nous avons le texte du discours que lord John Russell a prononcé le 6 mai dans la Chambre des Communes en réponse à l'interpellation de M. Gregory. Nos lecteurs savent qu'il a déclaré que la perception des revenus hors des ports lui semblait impraticable, que le blocus ne serait reconnu qu'autant qu'il serait effectif, et qu'enfin les corsaires des Etats Confédérés ne pouvaient être traités comme pirates attendu que leurs lettres de marque émanaient d'une des parties belligérantes. Sur ce dernier point lord Russell a cité l'exemple de la Grèce qui, dans sa lutte pour s'affranchir de la Turquie, avait couvert la mer Egée de corsaires; puis il ajoute:

"La question a été soumise aux délibérations du gouvernement. Les légistes conseillers de la Couronne ont été consultés. L'avocat et le procureur général, l'avocat de la reine et le cabinet sont d'avis que la Confédération du Sud, conformément aux principes qui leur semblent être les vrais principes de justice, doit être traitée comme une partie belligérante. Mais d'autres questions surgissent de la question principale, et nous sommes encore dans le doute sur la solution qu'il convient de leur donner.—Il s'agit de savoir quels sont les changements qui doivent être apportés au droit des gens par suite de la déclaration de Paris; et ces questions étant d'une nature compliquée et embarrassante n'ont pas encore été résolues. Elles continuent à faire l'objet des délibérations du gouvernement et elles seront de nouveau examinées avant qu'aucune déclaration soit adressée aux autres puissances."

Le *London Times* a dans son numéro du 7 mai un remarquable article sur ce sujet. L'existence de New York, dit-il, dépend de la terminaison heureuse d'une guerre énergique et de courte durée. Les gens de New York sont à l'égard des producteurs de coton comme des ... à une révolte de leurs esclaves, des créanciers qui veulent s'opposer à la faillite de leurs débiteurs, des marchands qui craignent le départ de leurs clients. Rappelant avec à propos l'opposition constante des Etats Unis au droit de visite, il en déduit cette conséquence que les steamers de guerre des Etats-Unis n'auront pas le droit de vérifier la nationalité des bâtiments du commerce auxquels il plaira de hisser un pavillon anglais ou français, sous peine de s'exposer à une guerre, et cela en vertu de la loi maritime constamment soutenue par le gouvernement de Washington. Il en est de même de la question des corsaires. Il est au pouvoir des Etats Unis de consentir à l'abolition de la course ou maintenant elle retourne contre eux, car il n'y a aucun précédent ni aucun argument qui puisse porter les gouvernements étrangers à contester la validité des lettres de marque délivrées par les Etats Confédérés. La position de la Confédération du Sud est même plus favorable que ne l'était celle de la Grèce, car les Etats du Sud ne sont pas vis-à-vis du Nord des sujets révoltés envers un souverain.

Sous peine du rapport les Etats Unis vont avoir à regretter les règles de droit maritime établies par eux. Comme ils ne sont pas en possession des côtes du Sud, ils ne peuvent prétendre au domaine de cette partie de la mer qui est considérée comme appartenant à la côte. Aussi leurs bâtiments de guerre placés devant Charleston, Savannah, Mobile ou devant les bouches du Mississipi ne seront pas dans les eaux des Etats-Unis mais bien dans les eaux des Etats Confédérés, reconnus comme partie belligérante.

Cette observation du *Times* a une portée très grave. En admettant que le blocus de certains ports soit réel et effectif, il en sera pas de même de celui des côtes, et partout ailleurs que dans les limites du blocus les navires de guerre des Etats-Unis n'auront pas le droit d'arrêter les bâtiments naviguant sous pavillon étranger même à une courte distance des côtes.

Sur cette question de cette nature le gouvernement de Washington se trouve dans un dilemme insoluble. Il prétend ne pas être en guerre avec une nation étrangère, et il en résulte qu'il n'a ni le droit de visite ni le droit de chercher ... en temps de guerre dans les eaux des parties belligérantes. Ainsi ses navires ne pourront revendiquer les privilèges qu'auront les croiseurs des Etats Confédérés. La règle créée par les Etats-Unis que le drapeau couvre la marchandise permettra aux bâtiments anglais et français de continuer à trafiquer avec tous les points de la côte non bloqués et même à y transporter des armes et des munitions de guerre.

Un autre journal anglais le *Morning Post* rappelle que dans la guerre soutenue par les colonies espagnoles pour leur affranchissement, le gouvernement des Etats Unis a déclaré que les colonies étaient parties belligérantes et qu'elles avaient à ce titre tous les droits que l'état de guerre donne contre un ennemi.

En général la partie la plus influente de la presse anglaise incline en faveur du Sud, nous citerons entre autres le *Times* de Londres et le *Manchester Guardian*. Quelques feuilles tout en restant neutres ou impartiales se plaisent à faire ressortir la position embarrassante des Etats-Unis au sujet des corsaires et du droit de visite. Quant aux feuilles abolitionistes elles prennent naturellement parti pour le Nord.

La Légion de la Louisiane.

En annonçant hier le regret que différents corps de la Légion ne fussent pas représentés au théâtre de la guerre par des détachements, nous n'avons fait que servir d'interprètes à quelques-uns des membres de ces corps, et notre but a été d'encourager un mouvement déjà commencé. Nous ne sommes certainement pas d'avis que toute la Légion doive nous quitter, car la ville a besoin de conserver des défenseurs, mais pour la beaucoup de jeunes gens, membres actuels de la Légion et qui sont désireux de s'enrôler, et pour la Légion elle-même, nous croyons que ce serait une satisfaction et un honneur, si un détachement allait en Virginie ou ailleurs faire donner aux uniformes ou aux drapeaux des Gardes d'Orléans, des Chasseurs ou des Artilleurs, le baptême du feu. Nous ne doutons nullement que ceux qui resteraient en ville ne seraient prêts, en cas de danger, à porter haut l'honneur du drapeau de la Légion.

Nous avons été heureux d'apprendre que toutes les facilités désirables seront accordées aux membres de la Légion qui désirent s'enrôler et que des listes circulent déjà dans les compagnies.

Nous donnons place à la lettre suivante, que nous adresse le colonel du Régiment des Gardes d'Orléans, bien que le dernier paragraphe indique que le colonel Augustin a mal interprété notre pensée. Comme membre de la presse nous maintenons notre droit d'exprimer notre avis, mais, dans le cas actuel, il n'a pu entrer dans notre pensée de blâmer ceux qui restent en ville par des considérations parfaitement légitimes. Nous avons voulu simplement favoriser une combinaison qui permettra aux volontaires membres actuels de la Légion de garder leur titre et leur uniforme en s'enrôlant pour un service actif.

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1861.
Messieurs les rédacteurs de l'*Abeille*,
Messieurs,

Dans votre numéro de ce jour vous vous étonnez de ce que les "Gardes d'Orléans" entre autres corps appartenant à la Légion, n'aient pas formé un contingent à l'armée de la Confédération. Vous sembliez cependant ne pas ignorer que de ces corps sont sortis des membres, en assez grand nombre, qui se sont enrôlés dans les troupes qui sont parties. les Gardes d'Orléans en ont fourni une bonne partie. Le corps des Gardes d'Orléans a été organisé par des citoyens qui, à cause de leur âge, de leur position ou de leurs engagements, ne pouvant pas se soumettre aux conditions qui sont imposées à l'armée de la Confédération, sont cependant prêts et disposés à défendre et à protéger nos droits et nos foyers; ils ont pris envers le commandant en chef l'engagement spécial de se porter, au premier signal, sur tout point de l'Etat qui pourrait être menacé, et, comme le comporte leur titre de Gardes d'Orléans, ils sont prêts à défendre cette ville, le point le plus important de la vallée du Mississipi, et le plus exposé aux dangers de l'invasion.

Quant à l'honneur du drapeau, sachant qui sont ceux qui en sont chargés, vous ne devez pas craindre qu'il soit atteint. Nous savons ce que nous avons à faire pour le soutenir et n'acceptons à cet égard les avis de personne.

J'ai l'honneur de vous saluer.

N. AUGUSTIN, Colonel
commandant le régiment des Gardes d'Orléans.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Faux rapports dans le Nord.

New-York 27 mai.—On a publié dans tous les coins du Nord que Swell's Point avait été capturé avec une perte de 84 fédéralistes, et 300 à 400 méridionaux tués ou blessés et que 600 hommes avaient été faits prisonniers. Ce rapport est faux.

Le rapport que les hommes de planton près du fort Monroe ont été surpris, n'a été ni confirmé ni démenti.

Nouvelles troupes à Washington.

Baltimore, 27 mai—Un grand nombre de troupes passent sur le chemin de fer, en route pour Washington.

Les fédéraux alarmés.

Washington, 27 mai.—Le président et le général Manfield ont été simultanément informés d'effrayantes marques d'hostilités de la part des hommes du Sud, exprimées pendant qu'ils assistaient aux funérailles du col. Ellsworth.

Les fédéraux emploient la plus grande vigilance pour se garder d'une surprise.

On a entendu vers le Sud une vive fusillade et aperçu une épaisse fumée. La première a été attribuée aux coups de fusils des funérailles, et la seconde aux feux des camps.

Chemins de fer, ponts et routes détruits.

Washington, 27 mai—Sept ponts et 15 milles de rails de chemin de fer ont été détruits à l'Ouest d'Alexandrie.

Nouvelles très importantes.

Les Lincolnites repoussés.

COMBAT TERRIBLE A HAMPTON.

600 HOMMES DE LINCOLN HORS DE COMBAT.

(Par la ligne de Chatanooga.)

Nashville, 27 mai— Un télégramme privé adressé à la "Daily Gazette" annonce que samedi un combat a eu lieu à Harper's Ferry entre les troupes fédérales et les forces confédérées, dans lequel les frères ont été repoussées. Rien de relatif aux pertes éprouvées.

Bataille de Hampton.

Dimanche un combat sérieux a eu lieu à Hampton près du fort Monroe.

Six cents hommes des troupes de Lincoln ont été mis hors de combat, la perte du Sud ne s'élève qu'à cinquante hommes.

Vote de la Virginie.

Les retours partiels de 18 comtés ne donnent que 13 votes contre la sécession.

L'ex gouverneur Banks, du Massachusetts, a été nommé major général de l'armée fédérale.

Louisville, 27 mai — L'introduction d'armes en Kentucky par Garrett, Davis et autres est continuée. Davis et ses amis s'appuient sur la garantie constitutionnelle que les citoyens de cette contrée ont un droit de porter des armes. La plupart de ces armes tomberont entre les mains de ceux qui ne veulent sous aucun prétexte combattre la cause de Lincoln, mais qui les emploieront pour soutenir la neutralité absolue du Kentucky, et dans le cas d'invasion pour défendre leurs foyers, leurs libertés et le Sud.

Dans quelques villes elles seront placées dans les prisons de comtés, lesquelles sont sous la direction des autorités légitimes du Kentucky.

L'introduction de ces armes est considérée par les plus conservateurs des droits de l'Etat, qui constituent la majorité des Kentuckiens, comme un présent de Dieu.

Blocus de Mobile.

Mobile, 27 mai—Un steamer de guerre a commencé hier le blocus de notre port.

Le fort Morgan a accueilli le steamer du blocus en déployant le drapeau des Etats Unis au dessous de celui de la Confédération du Sud.

Nouvelles de Baltimore.

Baltimore, 27 mai—Dans l'*habeas corpus* du juge Taney pour John Merriman, le général Cadwallader refuse d'obéir jusqu'à réception d'avis de Washington.

Le juge Taney a émis un *attachment* pour Cadwallader, qui doit être rendu demain. M. Merriman est au fort McHenry.

Les malles du Sud.

Washington, 27 mai—Les malles du Sud faites ici, et dirigées par la voie de l'Ouest, seront continuées jusqu'au 1er juin.

Cinq millions et demi des obligations du trésor ont été souscrites. Plus de deux millions un quart des notes de la trésorerie ont été prises au pair.

Le 7e régiment de New-York.

Washington, 27 mai—Le 7e régiment de New York a reçu l'ordre de s'en retourner dans ses foyers.

Attaque sur les Zouaves des avant-postes.

On dit que les Zouaves des avant postes ont été attaqués, et qu'après plusieurs coups de feu échangés, les soldats du Sud se sont retirés, laissant six des leurs aux mains de l'ennemi.

Nouvelles de Boston.

Boston, 27 mai—Le brick *Eliska Dean* rapporte qu'il a été conduit à Brunswick, Géorgie, comme prise, et qu'après huit jours de détention il a été relâché.

Baltimore, 27 mai—Le steamer *Adelaide*, arrivé aujourd hui, rapporte que le gén Butler a été renforcé par 3,000 hommes.

Quand l'*Adelaide* est partie, le bruit courait que Norfolk serait attaqué lundi.

Un colonel de Zouaves prétend que $24,000 souscrites pour son régiment ont disparu depuis 10 jours.

Un marchand a été arrêté aujourd hui par le surintendant Kennedy, pour avoir tenu un langage séditieux.

Le capitaine Adams, commandant la flotte de Pensacole, a reçu l'ordre de revenir.

Boston, 27 mai—Le steamer *Massachusetts* est parti aujourd'hui pour le fort Pickens, chargé de munitions de guerre et d'autres articles.

Blocus de Charleston.

Washington, 27 mai—La frégate *Minnesota* et trois autres bâtiments quittent le fort Monroe, pour faire le blocus de Charleston.

Un voyageur de Richmond dit, que le train sur lequel il a voyagé a rapporté 1,000 hommes de la Caroline du Sud à Manassas Gap. 5,000 hommes étaient là assez bien équipés.

Extrait des journaux du Nord.

New-York, 27 mai.—Le *Times* dit que les habitants d'Alexandrie sont maussades et mécontents.

On fortifie la ville sus-nommée. Les fortifications s'étendront jusqu'aux rives du Potomac et auront un mille de long et 7 pieds de haut.

Une augmentation de 20,000 abolitionistes a été appelée à Washington.

Blocus du Mississipi.—Une dépêche de la Balize a annoncé que dimanche, dans l'après-midi, la corvette *Brooklyn* a fait son apparition à l'embouchure du Mississipi. Elle est venue jeter l'ancre à 150 yardes des balises. Le commandant Duncan, du fort Jackson, a reçu avis du commencement du blocus. Le colonel Fuller a avisé le colonel Hebert, commandant en chef des forces en Louisiane. que tous les remorqueurs se trouvaient rentrés dans le fleuve et qu'il y avait cinq navires sur les barres.

Tentera-t-on un coup de main pour s'emparer du *Brooklyn*? Voilà la question. Si nous avons par hasard un Jean-Bart à la Nouvelle Orléans, voilà le moment pour lui de se montrer.

Conseils aux habitants.— Nous avons reçu un communiqué dont l'objet est d'engager les habitants à faire des vivres en abondance. La guerre avec le Nord rendra difficile l'écoulement des produits sucriers, puisque l'Ouest à lui seul enlevait la moitié de la récolte de la Louisiane. Il est donc important que les habitants diminuent leurs dépenses à venir en faisant eux-mêmes leur maïs, leurs grains leurs légumes, et en élevant sur leurs habitations du bétail, des porcs et des moutons. Notre correspondant nous fait aussi observer que l'on avait l'habitude de se procurer les graines de jardinage au Nord et qu'il est très facile de les récolter au Sud. Nous engageons enfin tous les habitants qui sont à même de faire du riz, à ne pas négliger cette branche importante d'agriculture.

Institution collégiale de la Nlle Orléans.—Nous avons reçu une invitation pour assister à la distribution des prix et diplomes qui doit avoir lieu à cette institution le 30 mai courant dans une des salles du temple des Odd-Fellows. L'institution collégiale dirigée par Mme Locquet est un des meilleurs établissements d'éducation pour les jeunes filles, et la solennité que nous annonçons intéresse un grand nombre de familles.

Parfumerie, Dentelles.—La maison Johns et Dessommes, de l'encoignure Canal et Chartres, vient de recevoir un splendide assortiment de parfumeries et de pointes de dentelles.—Avis aux dames.

—Le 31 mars, dit la *Gazette d Cologne*, la ville de Rawa, chef lieu de cercle en Pologne, a été la proie d'un violent incendie. A l'exception de cinq maisons, toute la partie de la ville uniquement habitée par des israélites a été détruite par le feu de fond en comble

180 maisons sont réduites en cendres, 513 familles (1,700 personnes) se trouvent non-seulement sans abri, mais encore privées de tous moyens d'existence.

—On sait que Mme Elisabeth Patterson et M. Jérome Napoléon Bonaparte Patterson ont interjeté appel du jugement du 15 février dernier, qui rejette leur demande dirigée contre S. A. I. le prince Jérôme Napoléon Bonaparte.

Cette affaire a été distribuée par M. le premier président à la première chambre de la Cour impériale, et appelée aujourd'hui sur les conclusions prises par les avoués, pour être plaidée ultérieurement.

(Gazette des Tribunaux.)

Rhumatismes et diarrhée.— Il se vend au No 117 rue Ste-Anne, des remèdes particuliers pour la guérison du rhumatisme et de la dyssenterie dont on dit le plus grand bien et dont de nombreux témoignages attestent l'efficacité. Voir aux annonces.

Pour la guérison du croup, des maux de gorge, des ulcères, de la toux, de la pierre et d'autres maladies, au moyen de remèdes spéciaux, dont le dépôt est au No 117 rue Ste Anne, voir l'annonce insérée plus loin.

CHRONIQUE LOCALE.

Départ du Washington Artillery.—Le départ de ce magnifique corps de citoyens soldats pour le siège de la guerre a eu lieu hier soir au milieu du plus grand enthousiasme. Toutes les rues traversées par le Washington Artillery, depuis la rue St Charles jusqu'au dépôt du chemin de fer de Jackson étaient encombrées de peuple de tout âge et de tout sexe. Le moment des adieux au dépôt du chemin de fer a été une des scènes les plus touchantes qu'il soit donné à l'homme de contempler. Les mères les épouses, les sœurs et aussi les douces bien-aimées étaient là; mais un bien petit nombre d'entre elles ont pu arriver jusqu'aux wagons et donner un dernier baiser une dernière poignée de main, un dernier conseil. Enfin à la chute du jour le train s'est éloigné lentement, la musique du Bataillon jouant "Home Sweet home", et la foule leur adressant ses adieux. Plusieurs dames ont été transportées évanouies à leurs demeures; nous avons vu pleurer des vieillards et des enfants. C'était, nous le répétons, une des scènes les plus touchantes qu'il soit donné à l'homme de contempler.

Mort de deux artilleurs.—Nous avons à annoncer ce matin la mort déplorable de deux membres du Washington Artillery; ils ont été frappés d'apoplexie dans les wagons, à quelque distance de la ville et leurs corps ont été ramenés à l'arsenal; ils seront enterrés ce soir avec les honneurs militaires. On attribue ce fatal accident à l'imprudence qu'ont commise ces deux jeunes gens de boire une trop grande quantité d'eau glacée au dépôt, alors qu'ils étaient en sueur après avoir traversé les rues de la ville.

Les Jefferson Guards—Dimanche dernier, les *Jefferson Mounted Guards*, conduits par leur vaillant capitaine Guy Dreux, et au nombre de cinquante, se sont rendus à cinq milles au-dessus de Carrollton chez M. Théodore Soniat, pour tirer à la cible au pistolet et à cheval.

En arrivant au lieu du rendez-vous, après quelques évolutions qui font honneur aux officiers, à l'instructeur et aux membres de la compagnie, chaque soldat a tiré trois coups: le premier au pas, le second au trot, et le troisième au galop. Le tir ayant pris une grande partie de la journée, ce n'a été que vers cinq heures de l'après midi, que la compagnie s'est mise à une table dressée par les soins de M. Soniat sous le hangar de sa sucrerie, où ils ont participé à un vrai festin. L'amphytrion n'avait rien négligé pour faire honneur à ses convives: il y avait fait apporter les mets les plus exquis et les vins les plus fins. Point n'est besoin de dire que le champagne a coulé à flots. Plusieurs toasts patriotiques ont été portés par les officiers et plusieurs des membres de la compagnie.

Le repas achevé, M. Soniat a fait appeler son atelier au complet; les hommes, les femmes et les enfants, se sont mis à table. La vue de tous ces noirs, à la figure réjouie, aurait donné à penser à ces fanatiques Lincolnistes s'il leur avait prouvé que nos esclaves sont plus heureux chez nous que les hordes sans feu ni lieu qui pullulent dans les villes du Nord.

La compagnie est repartie vers sept heures et demie de chez M. Soniat dans l'ordre le plus parfait et s'est rendue à Carrollton, son point de départ.

Une affaire arrangée.—La discussion engagée entre les juges M. A. Foute et L. Duvigneaud vient de se terminer par le retrait de ce dernier. Le juge Foute recevra conséquemment bientôt sa commission du gouvernement.

Incendies.—Le jour où la chronique sera à court de nouvelles, elle parlera des incendies: c'est une source qui par malheur paraît intarissable. Il y a tant de gens qui spéculent sur les incendies, d'abord ceux qui mettent le feu à leurs maisons ou à leurs marchandises assurées le double et le triple de leur valeur réelle, puis les voleurs qui rodent autour des meubles déposés sur les trottoirs et s'emparent sans façon de tout ce qui leur tombe sous la main, et puis ... Jusqu'à ce qu'on ait pendu une douzaine de ces coquins, il y aura des incendies tous les jours.

Hier matin, à minuit et demi, le feu a pris, nous ne savons comment, à l'épicerie située au coin des rues Gravier et St Marc. Cette épicerie et le bâtiment adjacent ont été à peu près entièrement consumés. Valeur approximative de $4,000.

Hier à environ 2 heures de l'après-midi, un grand feu s'est ... dans la rue Gravier par la découverte de quelques charbons allumés dans un hangar en ... derrière le bureau de Ward Hunt & Co. Ce feu avait été produit par des étincelles échappées des cheminées du Confederate States Restaurant, et fut éteint par le chef ingénieur, sans le secours des pompiers qui étaient déjà rendus sur le lieu.

Recorder Blache.—Simon Durand, accusé d'avoir assailli l'officier Auguste Picard à main armée dimanche dernier, à l'angle des rues Dauphine et Claiborne, a fourni un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de sa comparution.

John Tuder s'est plaint d'avoir été terrassé, samedi soir, dans une cellule du poste du Deuxième District, par John Tighe.

Jas S Winn, domicilié dans la rue Dryades, a fait arrêter Adolphe Rousseau, homme de couleur libre, qu'il accuse de l'avoir frappé hier matin, à l'angle des rues Commune et Front Levée.

Bridget Glaven dit qu'Ellen Davis l'a assaillie au marché aux légumes.

Sam Frank, homme de couleur libre, est accusé d'avoir grossièrement insulté Louisa Brown, femme de couleur libre, dans un magasin de comestibles de l'encoignure des rues Bienville et Dauphine.

Cour du Premier District — Juge Collens et MM. Soulé avocats de Dominique Ormes, déclaré coupable ... ont interjeté appel en se basant sur l'incompétence de la cour. L'appel sera continué par l'avocat accusé.

Le Dr Nicoll, membre du jury chargé de faire une enquête sur l'état mental de Victor Garcia, étant absent, les Drs Beach et Berthelot ont été désignés pour le remplacer.

John M..., convaincu de vol, a été condamné à un an de pénitencier.

L'accusation de vol lancé contre J. Duratin, a été abandonnée.

Les Français a Thibodeaux—Nous lisons dans l'*Union de Lafourche*.

Thibodeaux, 23 mai, 1861.

Monsieur l'Editeur de l'*Union de Lafourche*,

Monsieur l'Editeur.—Les soussignés résidents français de cette paroisse, désirant faire appel à tous leurs concitoyens, viennent vous prier de vouloir bien donner une petite place dans votre estimable journal à la note qui suit:

Chers concitoyens,

Le moment est venu où toute distinction de nationalité, de parti et d'opinion politique doit disparaître. Dans ce moment, il ne peut y avoir qu'un seul faisceau d'hommes libres, courant unanimement à la défense du sol du Sud et des intérêts communs.

Le français comme le natif, se doit à la défense du pays et à l'honneur du foyer qui l'a cordialement reçu.

Les hordes de Lincoln sont à nos portes et, comme des vandales, nous menacent de tout détruire. Le temps presse, organisons nous de suite et formons une *compagnie* toute française tout en étant milicienne de Thibodaux.

Soyons prêts à répondre aux ordres des officiers supérieurs de la milice: Et, si l'heure du danger arrive, soyons dignes de nos pères et prouvons au pays qui nous donne l'hospitalité que nous savons aussi le défendre.

Nous prions donc tous les français des environs de cette ville de vouloir se joindre à nous: et se rendre samedi prochain, 25 mai courant, à 6 heures et demie du soir à Thibodaux, à la salle de MM. Delas, Lorio & Co., afin de s'entendre pour l'organisation immédiate de la dite compagnie.

D. Durac, Jean Délas, F. Adone. J. B. Corgnet, H. Verger, Auguste Sallvet, F. Chaufrau, Jean Dupré, François Marcel, G. Duffard, Harsan, J. M. Darrouz, B. Dallier, G. Médus, Jean Célestin, Félicieu Célestin, Pierre Lussus, Henry Roué, J. L. Verger, Albert Verger, Pierre Médus Paul Médus, Ernest Lasserre, Pierre Darroux, Louis Berdou, Aman Manlort, D. Desbous, Fabien Ducos, Bertrand Guaset, M. Labrequière, Jean Abadie, Cyrille Gebelin, François...... Antoine Maury, V. Demolieu, Jean Gonaux.

Nouvelles du Nord.— Nous avons reçu par l'Express le *Courrier des Etats Unis* du 22 mai; nous y puisons les nouvelles suivantes:

Une prise, qui n'est pas sans importance, est arrivée hier à Philadelphie. C'est le trois mâts *General Parkhill*, intercepté par la frégate *Niagara*, au moment où il cherchait à éluder le blocus de Charleston, malgré l'avis de reprendre le large qui lui avait été donné quelques heures auparavant. Le *Parkhill* venait de Liverpool avec un chargement composé en partie de sel, sous lequel on croit qu'il y a des munitions de guerre cachées. Au moment de sa capture, le navire avait à son grand mât et à son mât d'artimon le pavillon de la Confédération du Sud.

La proclamation par laquelle le gouverneur du Kentucky a interdit le territoire de l'Etat aux forces du Nord aussi bien qu'à celles du Sud, a produit un assez mauvais effet. On y voit une pactisation indirecte avec la sécession.

Le gouvernement fédéral vient, du reste, d'opérer un coup d'état assez singulier, pour reconnaître où sont ses amis et ses ennemis. Lundi, à 3 heures de l'après midi, une descente a été opérée dans les principales stations télégraphiques du Nord, et le texte des dépêches que l'on y conserve, a été saisi au nom des Etats-Unis. On espère ainsi découvrir quelles sont les personnes qui entretiennent des intelligences avec les "rebelles". Quelques-uns de nos confrères applaudissent à cette razzia, qu'ils trouvent très habile et très ingénieuse. Nous y voyons, nous, une des plus dangereuses violations du secret des communications, que se soit jamais permises aucun gouvernement. Les dépêches télégraphiques sont tout aussi sacrées que les lettres, pour les mêmes raisons et au même titre; si l'on admet une fois que les unes puissent être saisies et fouillées, même rétrospectivement, il n'y a pas de raison pour qu'un jour ou l'autre la malle ne soit l'objet d'une mesure semblable.

Il faut se garder de tomber dans le cabinet noir, tout aussi bien que dans les comités de vigilance. Le *Commercial Advertiser* se croit en mesure d'affirmer qu'une association de ce genre vient de se former à New York, et s'élève avec une légitime énergie contre l'introduction d'un pareil régime. Nous regrettons de voir ce même journal applaudir, dans une autre colonne, à la violation officielle de la correspondance des citoyens.

La Russie et la Pologne—Le *Journal de Saint Pétersbourg* publie la note qu'on va lire. Cette note peut être considérée comme une réponse semi-officielle aux journaux qui ont marqué des sympathies pour la Pologne.

"Les derniers incidents de Varsovie sont l'objet des commentaires des journaux étrangers. Les uns blâment l'emploi de la force contre des attroupements composés de gens désarmés; les autres cherchent à accréditer l'opinion qu'à la suite de ces événements, l'intention du gouvernement impérial serait de retirer les institutions octroyées au royaume de Pologne.

"Quant à la première de ces assertions, l'opinion publique devrait être suffisamment éclairée sur les faits qui se sont passés à Varsovie. On a vu, il est vrai, des manifestations débuter sous le prétexte de cérémonies religieuses, se former avec des croix et des bannières en tête, une foule agenouillée devant ces symboles, récitant des prières ou chantant des cantiques; mais ces démonstrations commencées sous ces auspices ont invariablement fini par des provocations et des insultes à la troupe, des attaques à coups de pierres et de bûches et en dernier lieu par un essai de barricades.

"Nous laissons à la conscience publique le soin d'apprécier cet abus fait des apparences de la religion pour servir de masque à l'émeute. A nos yeux, il constitue une profanation. Le devoir de l'autorité était de réprimer ces tentatives. Elle y a procédé avec la plus grande modération. Mais il n'y a pas de gouvernement régulier qui puisse tolérer l'anarchie persistante et systématique de la rue. Quant à la seconde assertion, nous rappellerons que la pénible impression produite par les premiers, événements de Varsovie, n'a point arrêté le cours de la bienveillance souveraine envers le royaume de Pologne.

"Le gouvernement impérial veillera à ce que les institutions accordées soient consciencieusement exécutées, et qu'elles restent une vérité. Tout progrès régulier accompli dans cette voie sera encouragé et secondé avec sollicitude. Mais, en même temps, tout désordre matériel, de quelque prétexte qu'il se couvre et sous quelque forme qu'il se produise, sera réprimé avec une inflexible fermeté. Si les intentions bienveillantes du souverain se trouvaient paralysées, la responsabilité en retomberait que sur ceux qui auraient rendu leur réalisation impossible en faisant intervenir la violence alors que le gouvernement impérial en appelle à la conciliation, à la sagesse et aux intérêts sérieux du pays."

La guerre en Abyssinie—Une lettre de Trieste du 13 avril, adressée à la *Gazette du Danube*, donne les détails suivants sur l'issue d'une lutte engagée en Abyssinie entre deux prétendants à la souveraineté de ce pays, le chef Negousié et le roi Théodore:

"Il est arrivé ici de Massowa, le principal port d'Abyssinie sur la mer Rouge, des nouvelles qui datent de la fin du mois de janvier. Depuis la mort du roi Ubie et l'éloignement du docteur Schimper, Wurtembergeois, qui était parvenu à être gouverneur de la province de Tigré, le pays qui était arrivé à un certain degré de civilisation est, par suite de ses divisions intestines et de ses luttes continuelles, retombé dans son premier état. Le parti de Negousié sous la conduite de Garrett est opposé au roi Théodore. Dans la seconde quinzaine du mois d'octobre dernier, il y a eu, près de Lasta, choc de deux grandes armées. Le roi Théodore commandait en personne, et avait avec lui l'ingénieur anglais Bell. L'ennemi était sous le commandement de Garrett, le meurtrier du consul anglais Plowden. Pour venger l'assassinat de son ami, Bell engagea un combat singulier avec Garrett et le tua; mais presque aussitôt il tomba victime de la perfidie des frères de Garrett, qui tirèrent traîtreusement sur lui.

"L'Empereur se hâta d'accourir, et de son côté tua de sa propre main les frères Garrett. Dans ce combat, il reçut deux balles dans son manteau, mais il ne fut pas blessé. A la suite de cette bataille, l'armée ennemie tout entière fut faite prisonnière, et 1,776 hommes qui parurent être impliqués dans l'assassinat de Plowden furent exécutés. L'Empereur sembla ensuite se retirer, mais dans les premiers jours de cette année, il parut à l'improviste dans le voisinage d'Axum, après avoir réussi à s'emparer des espions de Negousié. Il envoya alors des messages à chacun des chefs ennemis pour leur insinuer de se retirer dans l'église sainte d'Axum, s'ils ne voulaient être exterminés. Ils obéirent à cette invitation, pendant que les soldats prenaient la fuite, abandonnant Negousié et son frère. Le premier fut alors fait prisonnier et amené devant l'Empereur. Celui-ci, d'après la coutume du pays, pour crime de haute trahison lui fit couper la main droite et le pied droit. Negousié mourut le troisième jour des suites de cette mutilation. Par la mort de Negousié, l'empereur Théodore est actuellement maître de toute l'Abyssinie, on craint toutefois qu'à son départ de la province de Tigré une nouvelle révolte n'éclate."

FAITS DIVERS.

—On lit dans l'*Akhbar* d'Alger du 4 avril:

"Une nouvelle curieuse est répandue ici. On prétend que, peu après la prise d'Alger, le chef des janissaires casernés à la Maison Carrée serait parti pour la Tunisie après avoir enfoui sous la porte du bordj une somme de quatre millions de francs. Il y a six ans environ, un Arabe, qui connaissait le secret de la cachette ... puis il repartit pour Tunis sans parler de l'affaire à personne.

"Cet Arabe est mort depuis, mais avant de mourir, il a confié le secret à un habitant de Tunis. Celui-ci est arrivé il y a quelque temps à Alger. Il a commencé par reconnaître que la cachette était intacte et telle qu'on la lui avait décrite. Puis il est allé faire une déclaration à l'autorité française, en réclamant la moitié des sommes qui seraient découvertes sur ses indications, ... On a formé une commission d'employés de l'intendance militaire et des domaines, et tout le monde est parti pour la Maison Carrée. On va faire les fouilles nécessaires. Aboutiront-elles à quelque résultat? Nous le souhaitons, mais nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu incrédule, tant l'espoir de découvertes semblables s'est souvent trouvé vain depuis notre arrivée en Algérie."

—Après la courte campagne d'Italie, en 1859, les parens d'un jeune soldat de Blandecques (Pas de Calais), qui faisait partie de l'armée, apprirent sa mort; on fit sonner son trépas, on le recommanda au prône, et un service fut chanté à son intention. Puis ses parents se partagèrent son petit avoir. Mais Florentin Vasseur n'était pas mort; il est revenu décoré de la médaille militaire, ... et qui plus est, il a retrouvé sa fiancée toujours aimante, ils se sont mariés il y a trois jours.

On nous assure, dit le *Mémorial*, que M. le curé a voulu le marier gratis, ne croyant pas pouvoir, après avoir reçu le prix du service d'un mort, accepter les honoraires d'une messe dite pour un homme plein de vie et d'espérances.

On lit dans le *Journal des Débats*:

"Il s'est passé récemment à Munich un fait qui y a produit une grande impression parmi les catholiques, et cette impression nous paraît de nature à s'étendre plus loin. Il avait été formé dans une maison protestante des réunions provoquées par les événements actuels de l'Eglise, et auxquelles les catholiques ont voulu répondre par des conférences publiques. Ces conférences ont été ouvertes par un prêtre qui jouit d'une réputation considérable en Allemagne M. l'abbé Dœllinger, chef du chapitre royal et professeur d'histoire ecclésiastique à l'université de Munich. M. Dœllinger est l'auteur d'un ouvrage sur les origines du christianisme, qui a été traduit en français par M. l'abbé Boré, et qui est, dit-on, très estimé par les catholiques de France. Il est aussi l'auteur d'une histoire de l'Eglise très appréciée en Allemagne. Nous rappelons ses titres, afin de justifier l'importance qui a été attachée à l'expression de ses opinions sur la transformation qui s'opère en ce moment dans le pouvoir du Saint Siége.

"A la surprise générale, le célèbre professeur a abordé résolûment la question de la fin du pouvoir temporel des papes et n'a reculé devant aucune solution. Nous avons reçu d'un de nos correspondants une analyse détaillée de son discours, et nous le reproduisons comme un élément important de la controverse engagée dans le monde catholique. La conclusion de ce discours, c'est que le pouvoir temporel du Pape est devenu une impossibilité, et il est en contradiction avec la mission spirituelle des Pontifes.

"Le nonce du Pape, qui avait voulu honorer de sa présence la première conférence de l'illustre théologien, a cru devoir quitter la salle au milieu du discours. Il ne paraît point que cette démonstration ait suspendu la série des leçons de M. Dœllinger, car nous avons appris que dans la seconde conférence il n'avait fait que développer et justifier les arguments de la première."

—Voici, d'après la feuille parisienne, l'analyse des thèses soutenues par M. Dœllinger:

"Après avoir blâmé la conduite observée à l'égard du Saint Siége par les gouvernements français et piémontais, et avoir soutenu que le Pape en sa qualité de Pontife élu, n'avait pu faire aucune concession volontaire, M. Dœllinger s'est livré à l'examen des faits qui sont à examiner lorsqu'on voudra résoudre la question. Il a reconnu:

"1o—Que, d'après la doctrine comme d'après les enseignements de l'histoire, le pouvoir temporel n'était nullement nécessaire au Saint Père pour lui garantir la liberté et l'indépendance dont il a besoin.

"2o—Que l'opinion publique en Italie était contraire à ce pouvoir temporel; attendu que l'on y désirait vivement l'établissement d'un seul royaume puissant et l'unité de la nation;

"3o—Que sur le territoire qui était soumis à son autorité avant 1859, un parti nombreux était contraire au Saint Père, tandis qu'aucunes sympathies et aucun attachement ne se manifestaient en sa faveur parmi les populations;

"4o—Que pendant ces derniers temps la sécularisation des domaines ecclésiastiques n'avait cessé de faire des progrès, et que le pouvoir temporel du Pape subsistait à cet égard comme une exception unique.

"M. Dœllinger a fait observer que les résultats qui précèdent étaient des conclusions auxquelles l'étude du passé et de la situation présente l'avait forcé d'arriver, mais nullement l'expression des vœux qu'il formait. Il a ajouté que le régime actuel ne pourrait être maintenu dans les Etats romains que par l'occupation étrangère. Il a rappelé, d'une part, les premières années de Pie IX; de l'autre, le Mémoire soumis, le 10 mai 1831, par leurs représentants, aux puissances qui se sont occupées alors de la situation des Etats pontificaux. Il a passé ensuite en revue les solutions de la question romaine qui lui paraissent possibles, savoir:

"1o—Le triomphe de l'Autriche, et, à sa suite, la restauration du pouvoir temporel du Pape, tel qu'il existait avant 1859. M. Dœllinger ne saurait désirer une telle solution, attendu qu'elle ne pourrait que provoquer des révolutions nouvelles;

"2o—La domination du Piémont à Rome, l'expatriation temporaire du Pape et son retour à la suite d'un revirement qui pourrait avoir lieu. Cette solution serait peut-être la plus heureuse attendu que le Saint Père trouverait alors réalisée la sécularisation sur son territoire et n'aurait plus qu'à maintenir des changements devenus inévitables, mais dont il hésiterait peut-être à ordonner l'introduction de son plein gré.

"3o—Un Congrès des puissances catholiques convoqué par l'empereur Napoléon, et auquel devraient participer non seulement la France, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, le Portugal et la Bavière, mais aussi le Piémont. Ce Congrès décréterait probablement la restitution au Pape d'une partie de ses Etats, mais lui imposerait en même temps l'obligation de faire exercer son autorité par des organes séculiers, ainsi que toutes les réformes qui sont réclamées par les progrès de la civilisation;

"4o—La translation du Pape en France. M. Dœllinger ne s'arrête pas à cette hypothèse, qui, par différentes raisons, ne lui paraît pas vraisemblable;

"5o—La cessation entière du pouvoir temporel du Pape, tandis que son pouvoir spirituel sur le monde catholique serait maintenu. M. Dœllinger ne trouve dans cette hypothèse, suivant laquelle Rome pourrait même occuper, comme métropole chrétienne, une place plus élevée que celle de capitale de l'Europe, rien qui soit incompatible avec l'indépendance et la liberté qui sont nécessaires au Saint-Père pour remplir sa mission.

"Enfin M. Dœllinger a exprimé la conviction que, comme il s'agissait d'une institution divine et non d'une œuvre périssable, la main de Dieu se ferait sentir là où la prudence humaine semblait se montrer impuissante."

On écrit de Tien-Tsin, le 5 février, au *Moniteur*:

"Un changement favorable paraît s'être opéré dans les dispositions du gouvernement chinois à l'égard des puissances occidentales; c'est du moins ce que semble indiquer un décret impérial de date récente qui vient de créer à Pékin un nouveau ministère chargé de toutes les relations avec les empires étrangers, c'est-à-dire un véritable ministère des affaires extérieures, tandis que jusqu'ici, tout ce qui concernait les princes et peuples *tributaires*, seuls reconnus par la Chine, avait été du ressort du tribunal d'ordre secondaire appelé bureau des colonies.

"Le prince Kong est chargé de ce nouveau département dont il partage la direction avec Kwei Liang et Wenn Liang. Le premier de ces deux fonctionnaires a pris part, depuis 1858, à toutes les négociations importantes entamées avec les grandes puissances; quant au second, ancien gouverneur général des Neuf-Portes, il a assisté le prince Kong dans toutes les transactions du mois d'octobre dernier, et ses courageux et sages avis n'ont pas peu contribué à la conclusion de la paix.

"Cet important décret, qui a été communiqué aux légations de France et d'Angleterre par Tsoug Léon, délégué du prince et nommé par le même rescrit impérial surintendant des trois ports du nord, a été publié dans la *Gazette de Pékin*.

"Des rapports de courtoisie et de bienveillance réciproque se sont d'ailleurs établis entre les représentants européens et les fonctionnaires chinois; on peut en donner comme preuve la présence aux funérailles du général Collineau des principales autorités du Tien Tsin qui, après avoir fait demander l'autorisation de s'associer au deuil d'une armée naguère ennemie, ont assisté à la cérémonie en costume officiel."

Les tribus géophages de la Guyane.—Nous extrayons d'une description faite à la Société de géographie par M. E. Cortambert, le passage suivant, relatif aux tribus géophages de l'Amérique:

"Ce sont principalement les peuplades du haut Orénoque, du Cassiquiare, de la Meta et du Rio Negro, qui sont géophages, c'est-à-dire qui ont la singulière habitude de manger de la terre. Cette terre comestible est une argile mêlée d'oxide de fer d'un jaune rougeâtre. On la pétrit en boulettes ou en galettes, que l'on met sécher, puis qu'on fait frire lorsqu'on veut les manger; c'est un lest pour l'estomac plutôt qu'une nourriture et l'on ne s'en sert communément que dans les temps de disette; bien qu'elle ne contienne pas d'éléments nutritifs, cette argile a une action telle sur le principal organe de la digestion que l'on voit des Indiens vivre des mois entiers sans autre ressource. Ils la préparent quelquefois dans l'huile de séjé, cette sorte de friture contient alors quelques parties réellement substantielles. Cet étrange aliment n'affecte pas généralement d'une manière fâcheuse la santé de ceux qui y sont accoutumés; mais les estomacs qui n'en ont pas l'habitude le supportent difficilement. Les obstructions des viscères, l'absorption du chyle par un corps aussi spongieux sont les conséquences les plus à craindre chez ceux qui veulent s'accoutumer à cet extraordinaire mets. Ceux qui manquent de sobriété ont la passion de la terre, maigrissent, et bientôt leur couleur bronzée se change en une teinte pâle. Le goût pour cette terre devient chez plusieurs tellement prononcé qu'on les voit détacher des habitations faites en argile ferrugineuse des morceaux qu'ils portent avidement à leur bouche. Ils sont connaisseurs et gourmets en terre glaise. Toutes les espèces n'ont pas le même agrément pour le palais: ils la goûtent et la distinguent en qualités très différentes. Un assez grand nombre de blancs dans le Venezuele ne dédaignent pas les galettes de glaise

"La cause première de la géophagie, c'est le manque d'autres aliments, il est certain que les peuplades du haut Orénoque n'ont pas une grande abondance de produits alimentaires: ils cultivent quelques ignames, des patates douces, quelques bananes, ils mangent des singes, des lézards, le ver du chou palmiste surtout des fourmis: les voyageurs assurent qu'un pâté de fourmis accomodées avec des huiles végétales ou de la graisse, forme un excellent mets."

AGENTS DE L'ABEILLE.

Dans les paroisses St-Charles, St-Jean-Baptiste et St-Jacques, pour les bureaux de poste de Donaldsonville ... de la paroisse Ascension, pour les bureaux de poste de Crane's Forge, de Paincourtville, ... Napoléonville, dans la paroisse Assomption.—M. JUST COMES, de Donaldsonville.

Pour les bureaux de poste d'Albemarle et de ..., dans la paroisse Assomption; pour toute la paroisse Lafourche intérieure, y compris Thibodeaux et la paroisse Terrebonne, à l'exception du bureau de poste d'Allizator —MM. J. D. LEBLANC & Cie, de Thibodeauxville.

Pour la paroisse l'Est-Baton-Rouge—M. GEO A. PIKE de Baton Rouge.

Pour les paroisses d'Ouest-Baton-Rouge et d'Iberville, ... pour le bureau de poste de New River, dans la paroisse Ascension:—M. SAMUEL C. TREFOR.

Pour la paroisse Avoyelles—M. GUÉRINEAU, de Marksville.

Pour le bureau de poste de Léonville, paroisse St-Landry:—M EMONET de Léonville.

Pour la paroisse de la Pointe-Coupée et la ville de Bayou Sara —M. A. VIGNE.

Pour la paroisse St-Martin, moins le bureau de poste de Pont-Breaux —M. O. TROUARD, de St-Martinville.

Pour le bureau de poste de Pont Breaux, dans la paroisse St-Martin:—M. V. BULLIARD.

Pour la paroisse Ste-Marie.—M. J. MILLET, de Franklin.

Pour la paroisse Lafayette:—M. J. RÉVILLION, de Vermillonville.

Avis.

Les agences établies par feu M. de Lawson dans différentes paroisses de l'Etat, sont abolies, et nos abonnés sont invités à ne payer qu'entre les mains des personnes que nous avons constituées agents.

ATTENTION.

Le shérif procédera aujourd'hui, à midi, au City Hotel, au coin de la Commune aux ventes ... Une propriété de valeur située rue Royale, 2me District, et le bateau à vapeur Wm L. Levy, sa machine, ses meubles, etc. ... annonces

Marié, samedi 18 mai, par l'abbé Durier, M J R WALKER à Mlle CAMILLE VIAVANT.

Décédé, hier matin, à sept heures et demie, à l'âge de 42 ans, Lucien Lartigue, boucher, natif de Monbourguet, département des Hautes Pyrénées, (France). Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé dans la rue Claiborne, entre Palmyre et Gasquet.

Parfumeries! Parfumeries!

JOHNS & DESSOMMES FRERES
Encoignure Canal et Chartres,
VIENNENT de recevoir par le Lemuel Dyer, du Havre, un grand assortiment de
Parfumeries de Lubin
et Société Hygiénique.
—Aussi—
Une immense quantité de
POINTES DE DENTELLES
à $4.
JOHNS & DESSOMMES FRERES.
28mai—5f Encoignure Canal et Chartres.

Tombola patriotique.
UNE belle glace française sera mise en loterie au prix de UNE PIASTRE le billet; il y aura 100 billets.
Le produit de cette tombola sera destiné moitié à la compagnie d'Infanterie ... moitié à la première compagnie de Chasseurs à pied.
S'adresser au magasin de M. L. UTER, 49, rue Royale, pour avoir des billets. 28mai—2f

De $500 à $2000 à prêter
Sur première hypothèque reposant sur propriétés foncières.
S'adresser à ABEL DREYFOUS, notaire
28 mai—3f 79, Passage de la Bourse.

Tabac du Mexique.
EN débarquement de la goëlette Angelo, de Vera Cruz:
25 balles tabac Mexique, pour tripes
En magasin: 75 balles pour tripes et capes, à vendre par TINCHANT FRERES,
28 mai—6f No 4 Front Levée

PETITS-POIS—100 caisses petits pois ... (50% chaque), à vendre par B. TURPIN,
28 mai—6f 93 rue Vieille-Levée

RAISINS—100 caisses de 6 et 12 cartons, A vendre par B. TURPIN,
22 mai—6f 93 rue Vieille-Levée

AMANDES—50 balles amandes de Languedoc à coques dures—25 do do à coques ... A vendre par B. TURPIN,
28mai—6f 93, rue Vieille-Levée

BIERRE DE TENNENT—60 futailles XX ... et ... en cruchons—25 do ... à vendre par B. TURPIN,
28mai—6f 93 rue Vieille-Levée

CANELLE—30 mats à vendre par B. TURPIN,
28 mai—6f 93 rue Vieille-Levée

Reçu de France.
Par le navire R. D. Shepherd.
Et à vendre en gros et en détail.
Charpie.
Orseille de Lyon.
Amandes amères.
Ess. de Bergamote.
Baume tranquille.
Bouquet ... de fer.
Eau de laurier de cerise.
Conserve de Violettes.
Papier Boutigny.
Féoule de pommes de terre.
Bourrache.
Tilleuil.
Téréb... d'eau.
Un assortiment d'extraits pharmaceutiques.
Poudre de Rogé
Pâte de Regnault.
Cigarettes d'Espic.
Vin de Séguin.
Capsules de Mothes.
&c., &c., &c.
EN MAIN:
Un assortiment d'instruments de chirurgie.
E. JOURDAN,
Coin Natchez et Tchoupitoulas.

Régiment des Gardes d'Orléans.
Présentation et bénédiction du drapeau.
Nlle-Orléans, 27 mai 1861.
LE régiment des Gardes d'Orléans prendra les armes et se réunira à la salle d'armes, rue d'Orléans, DIMANCHE prochain, 2 juin, à 10 heures du matin, pour la réception et la bénédiction du drapeau du régiment. Tenue d'été, gants blancs, sans sac à dos.
La bénédiction du drapeau sera faite par l'aumônier sur la place Jackson, à midi.
Une quête sera faite au profit des orphelins de l'Asyle St-Mary du 3me District.
Messieurs les officiers de la 1ère division des ... volontaires de la Louisiane, et les membres honoraires du Régiment des Gardes-d'Orléans, sont invités à assister à la bénédiction du drapeau.
Le Colonel-Commandant espère que les Gardes-d'Orléans qui n'ont pas encore la tenue d'été, se hâteront de s'équiper pour cette sortie.
Signé: N. AUGUSTIN,
Colonel-Commandant les Gardes-d'Orléans.
P. C. C. (Adj.-Major,
J. DU MONTEIL, 28mai

Batallon Cazadores Españoles de N. Orleans.
¡¡ Atencion !!
A todos los individuos que componen este cuerpo se les hace saber que en la eleccion habida la noche del 25 del corriente, fué electo commandante de dicho cuerpo el Sr Du Juan Miangolarra.
N Orleans, Mayo 27 de 1861.
De orden del capitan Liado
El teniente, Edw J. NATTES,
Mayo 28 Secretario

Compagnie Grecque.
Encoignure Chartres et Madison.
On demande plusieurs hommes de bonne volonté pour compléter la dite compagnie. Costume national Albanais, armes ... entretien, soins médicaux et bons appointements. N. TOULOUBIEF,
28mai—2f. Capitaine.

Volontaires Français.
Le Bataillon se réunira ce soir, mardi 28 mai, à 7 heures et demie précises, pour continuer les manœuvres.
On doit se présenter armé et équipé.
Les mardis et vendredis sont les jours consacrés à cet effet les membres du Bataillon sont priés d'en prendre note, s'ils ne veulent tomber sous le coup des règlements qui seront appliqués à l'avenir avec la plus grande exactitude.
Les personnes qui désirent faire partie de la quatrième compagnie sont priées de s'inscrire chez le commandant, au local de la ... Academy rue Hôpital, 79.
Par ordre du commandant Ferrier
Le capitaine adjudant major,
28 mai—1f J. F. LAMARRE.

Quartier général.
LÉGION DE LA LOUISIANE;
Ordre général No 9.
Nle Orléans, 27 mai 1861.
LES officiers de la 3me compagnie du bataillon CAZADORES DE ORLEANS, s'assembleront à leur arsenal au coin des rues ... et du Vieux Bassin le mercredi soir 29 mai 1861, à 7 heures, pour élire un capitaine vice Juan Miangolarra, nommé major.
L'urne sera ouverte de 7 à 8 heures P. M. Le capitaine ... de la 1ère compagnie, et le capitaine A. ... de la 4me compagnie dudit bataillon présideront à la dite élection et feront leur rapport au quartier général.
Par ordre du général de brigade Trudeau,
EDMD BURTHE,
28 mai Aide-de-Camp

Quartier général de la légion Louisianaise.
Nouvelle-Orléans 27 mai 1861.
ORDRE SPECIAL No 8
LES membres du New German Fusiliers ORLEANS RIFLE REGIMENT s'assembleront à la salle d'armes de la 1ère Compagnie, No 5 ... rue Charles, MERCREDI soir, 29 mai à 7 heures et demie du soir, pour élire un capitaine, le capitaine ... nommé major. L'urne sera ouverte de 7 heures et demie à 8 heures et demie P M Le capitaine L. L. Conrad et John Deusgie, de l'Etat Major, présideront l'élection et en feront connaître le résultat au quartier général.
Par ordre du Général de Brigade J. Trudeau,
EDM BURTHE
28 mai—2f Aide-de-Camp

Quartier Général de la Légion Louisianaise.
Nlle Orléans, le 27 mai 1861.
Ordre special No 37
LES membres de la compagnie des BLOCK YAGERS, capitaine ..., s'assembleront ... mercredi, 29 courant, ... à 7 heures ... pour élire un ...
L'urne électorale sera ouverte de 7 à 8 heures P. M.
Les capitaines E. Burthe et Jos Dreyfous, de l'état-major, présideront à l'élection et en rapporteront le résultat au quartier général.
Par ordre du général de brigade J. Trudeau
L. LEWIS CONRAD,
28mai—1f Aide-de-camp.

Chemin de Fer Pontchartrain.
Arrangement d'été—Passage ... au Lac et en revenir de même pour 25 cents seulement. On est prié d'acheter les billets au bureau, au dessous de la gare.
—Départ de convois—
—DE LA VILLE— —DU LAC—
Les chars à vapeur s'arrêteront à la Station de Gentilly ...
Prix, 15 cents pour aller et autant pour revenir.
—Arrangement du dimanche—
Les chars à vapeur ... partiront de la ville à 4 heures du matin.
Les chars partent de l'une ou de l'autre extrémité du chemin toutes les demi heures, de 4 heures de l'après-midi à 8 heures du soir.
Les omnibus partent de la rue du Canal pour la gare tous les cinq minutes.
Les passagers sont instamment priés de prendre leurs billets au dessus de la gare. Des checks pour revenir leur seront donnés dans les wagons.
G. PANDELY,
27 mai Surintendant

Restaurant des Etats Confédérés.
Le soussigné a l'honneur d'annoncer respectueusement à ses amis et au public qu'il a ... un Restaurant qu'il appelle aujourd'hui RESTAURANT DES ETATS CONFÉDÉRÉS au lieu de Restaurant des Etats-Unis. Il a fait mettre à neuf, les chambres particulières pour les familles ... avec élégance ...
Ses anciens clients et les nouveaux trouveront toujours un accueil cordial au "Restaurant des Etats Confédérés" dans la rue de la Commune, No 99, entre St Charles et Camp. La devise de l'établissement est: mets excellents, vins de choix, service ... et prix modérés.
27 mai—6 F. HUPPENBAUER, Propriétaire

Guêtres pour militaires.
FABRIQUE CHEZ Vve PRETAT,
75, rue de Chartres.
Guêtres faites sur mesure, de $1 à $2 50 la paire.
27 mai—8

PISTOLETS--100--PISTOLETS
100 PISTOLETS DE MARINE, DE COLT.
25 PISTOLETS DE COLT, canons de 4, 5 et 6 pouces.
10,000 capsules militaires imperméables,
50 00 capsules de Colt imperméables,
Et un assortiment de fusils et d'armes de toutes espèces, constamment en magasin et importés directement par T. LEDUC & FILS.
Rue de Chartres, No 214 entre Ste-Anne et Dumaine.
27mai—6f

Aux Editeurs de journaux et aux Imprimeurs.
MM LEWIS & CO.,
Rue Nouvelle Levée, No 192,
QUI ont perfectionné leurs machines pour la fabrique d'ENCRE D'IMPRIMERIE, dans toutes ses branches, sont maintenant à même de vendre l'article en quantités au gré des acheteurs. La qualité en est garantie égale à celle importée du Nord.
MM. Lewis & Co annoncent également qu'ils ont déjà reçu un grand nombre de commandes et que ceux qui ont besoin d'encre feraient bien de transmettre les leurs. LEWIS & CO,
27mai—6 Rue Nlle-Levée No 192.

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
No 107 rue Royale, vis-à-vis l'Hotel St. Louis,
LES DENTS sont indispensables à l'homme; sans elles, plus de beauté, plus de voix séduisantes, plus de santé. La perte des dents produit l'affaissement des lèvres, les mâchoires se rencontrent et impriment sur le visage d'une personne à la fleur de l'âge le cachet de la vieillesse. Tous ces malheurs sont occasionnés par la négligence et en renvoyant les opérations jusqu'à ce qu'on en souffre. Pourquoi attendre jusqu'au dernier moment quand on peut éviter tout cela en ayant recours à temps aux soins d'un habile opérateur?
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
9 jan—L. & M.

Dr THURBER,
DENTISTE.
SALON D'OPERATIONS,
118, rue Royale,
Entre St-Pierre et Toulouse.
1 oct—1a

AVIS IMPORTANT.
UNE EXCELLENTE
MACHINE A COUDRE
pour $35
Tous les perfectionnements!
SI PARFAITEMENT SIMPLE
qu'un enfant peut la faire fonctionner
Elle est offerte avec confiance au public
ET S'APPELLE
LA MACHINE A COUDRE DE WILCOX & GIBBS!
DAVIS BROTHERS,
1 mai—1 m No 93 rue du Camp

Fromages de Hollande, &c.
CENT caisses croûtes rouges.
10 boucauts gruyère Suisse.
20 meules Parmesan, en débarquement et à vendre par LANATA Frères,
18 avril 9 et 11, rue Jefferson

RAISINS de Malaga—500 boîtes raisins NR
200 demi boîtes do do
500 quart boîtes do do
A vendre en douane ou droits payés par
CUSACHS & ODDEN,
18 avril encoignure Royale et St Philippe

Mairie de la Nouvelle-Orléans,

Hotel de ville, 24 mai 1861.
PROCLAMATION.

CONFORMEMENT aux réquisitions de la Charte de la ville, une élection aura lieu LUNDI trois juin, pour un Contrôleur, un Recorder du Deuxième District, des Aldermen et des Assistants pour la ville de la Nlle Orléans, savoir:
Un Contrôleur de la ville de la Nouvelle Orléans
Un Recorder du Deuxième District pour remplir le terme non expiré de l'hon J. L. Fabre, décédé.
Aldermen et Aldermen-Assistants, savoir:

Aldermen
Un Alderman pour le Premier District de la ville, en remplacement de E. Cox dont le terme est expiré.
Un Alderman pour le Deuxième District, en remplacement de Norman Whitney.
Un Alderman du Troisième District, en remplacement de S. P. De Labarre
Un Alderman du Quatrième District, en remplacement de Benj S. Harrison.

Aldermen-Assistants.
Un Alderman-Assistant du premier ward, en remplacement de James Beggs.
Un Alderman-Assistant du deuxième ward, en remplacement de J. M. Hall.
Un Alderman Assistant du quatrième ward, en remplacement de H. Sheperd jr
Un Alderman-Assistant du sixième ward, en remplacement de A. Dupré.
Un Alderman-Assistant du neuvième ward, en remplacement de J. Magioni.
Un Alderman-Assistant du dixième ward, en remplacement de E. A. Patterson.
La dite élection sera tenue aux endroits désignés par le Bureau Central des Commissaires et sous la direction des inspecteurs nommés par eux.
JOHN T. MONROE,
25mai—au 3j Maire.

TAXES! TAXES! TAXES!
A mes Amis et Clientèle,
Vu la crise monétaire et l'impossibilité actuelle, de se procurer, même à grands sacrifices, l'argent nécessaire à la continuation de ma spécialité, et vu le court espace qu'accorde la ville pour solder les Taxes, je me trouve dans la nécessité de prévenir le public en général, et ma clientèle en particulier, que je ne pourrai payer leur taxes, cette année, sans une avance de fonds de la part de ceux qui réclameraient mes services Ceux qui, conformément à cet avis, voudraient bien me continuer leur patronage, et désireraient la continuation de mes services, sont priés de m'adresser par la poste, un mot à cet effet: je me rendrai immédiatement à l'endroit désigné.
Je profite de cette circonstance, quoique malheureuse, pour remercier mes amis et le public en général, du patronage libéral que je n'ai cessé de recevoir depuis quatorze ans, et continuerai, —ainsi que ci-dessus—comme par le passé, d'essayer à mériter par mes efforts, la bienveillance de mes clients. MICHEL AINÉ.
Nlle-Orléans, 25 mai 1861. 25 mai—4f

Avis aux Contribuables.
LES TAXES DE LA VILLE
Pour l'année 1860,
Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles le capital, le revenu, &c.
Sont maintenant dues,
et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville. Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.
ADAM GIFFEN.
29 avril—2m 1re p Trésorier de la ville.

AVIS.
PIERRE CASANAVE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres.
Comptant toujours sur le patronage de mes clients et du public en général, j'ai l'honneur de leur faire savoir, que quoique incendié encore une fois, je suis toujours rue Marais, entre Bienville et Douane [même endroit] prêt à recevoir tous les ordres pour funérailles, et qui seront exécutés avec la plus grande ponctualité.
Egalement les ordres peuvent être laissés rue Bourbon, près St Louis No 88 P. CASANAVE.
23 mai—1m 1re p

XX ALE
de la CELEBRE MARQUE de J. & R. TENNENT, à GLASGOW
ALE DOUBLE FORT EN BARRES et BOUTEILLES à vendre en douane et en dépôt par
M. A. DE LIZARDI & Co
24mai—1m Rue Bienville N. 52

Chaudières anglaises à sucre
DES MANUFACTURES DE
& J. RANKIN,
A LIVERPOOL
CHAUDIERES A SUCRE en fer battu et fondu ... en magasin et à vendre par M. A. DE LIZARDI & Co,
24mai—1m Rue Bienville N. 52.

Changement de Local.
Le Dépôt des MACHINES A COUDRE DE WHEELER & WILSON a été transporté dans la rue du Canal, No 120 à l'encoignure des rues Canal et Camp.
(ENTRÉE DANS LES DEUX RUES)
Ces Machines ont une réputation qui n'égale celle d'aucune autre, et les perfectionnements récents du pied en verre ... ont prouvé au public qu'elles étaient les meilleures employées jusqu'à ce jour.
Approvisionnement complet de machines, aiguilles, fil de soie, de laine, de coton, de toutes les couleurs et de toutes les grosseurs.
Réparation de machines et tous les nouveaux perfectionnements attachés aux machines déjà vendues.
S. H. PECK.
16 mai—1 ... 2m

Propriété à Mandeville, à louer.
La propriété de M Victor Perrilliat, comprenant ... chambres ... et écurie. ... S'adresser ... J. C. DENIS,
22 mai—

S. D. GRATIAA & Co.
Importateurs de Vins et Cognacs,
55 RUE DE LA DOUANE.
Offrent à vendre à l'entrepôt et en magasin
EAUX DE-VIE—300 futailles en demi quarts et huitièmes ... Sazerac & Co, Pinet & Co, Gautier frères, Larronde frères, Otard Dupuy & Co, Cognac, Propriétaires, &c.
VINS ROUGES—125 barriques vins de familles, Margaux St-Emilion, St-Estèphe, Pauillac, &c. &c.
VINS BLANCS—20 ... de choix, Sauternes et Barsac.
CONSERVES—10 caisses truffes, 10 caisses pâtés truffes, 20 caisses petits pois et 10 caisses champignons.
WHISKY—50 barils vieux Bourbon qualité super.
CATAWBA—15 barils vin d'Ohio ...
22 mai—

ASSOCIATION.
A partir de cette date, M GEORGE NATHAN devient membre de notre société. Le titre sera . T. Lonsdale, Nathan & Co.
19mai—1m H. T LONSDALE SON & CO.

Taupettes de campagne.
100 douzaines taupettes recouvertes en osier, de différentes formes et grandeurs, à vendre à BON MARCHE, par ROUSSET & VOORHIES,
18 mai No 83, rue du Canal, près Chartres.
P. S.—Aussi assiettes en FER BLANC, MOQUES, CUILLERES et FOURCHETTES 18 mai

Fusils à deux coups.
NOUS vendrons un lot de fusils anglais à DEUX COUPS, par quantités ou en détail, aux Gardes Urbaines ou tout autre corps, pour la défense de la ville, à des prix couvrant les frais d'importation Fusils de $15, 18 et $20, très légers, chez
ROUSSET & VOORHIES,
18 mai No 83 rue du Canal.

Milice, attention!
EXERCICE....... EXERCICE.
M. A. GERY, très connu en cette ville, ayant appartenu à plusieurs compagnies, vient de monter une école de soldat, où l'on apprendra le maniement des armes et l'école de peloton.
Des armes sont à la disposition des élèves. On est prié de se faire inscrire au plus tôt, rue Dumaine 137, ancien collége Audubon entre Bourgogne et Remparts.
Tous les jours à 7 heures du soir.
Une veste nous donnera toutes les satisfactions désirables pour ce genre de manœuvres.
Il se chargera aussi de donner des leçons particulières à domicile.
Prix modérés. 16 mai—12

Boutons!
Boutons!
Boutons!
PELICANS, &c.
Grande Fabrique du Sud,
Rue de Chartres, 135, près de l'Hôtel d'Orléans.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'apporter un grand perfectionnement dans la fabrication des boutons d'uniforme.
Comme il a innové ici ce genre de fabrication, il n'a pas voulu rester en arrière, pour le fini du travail, avec les vieilles fabriques du Nord
16mai—au30mai. C. ROUYER.

Hotel Pradat. à Biloxi
LES soussignés, successeurs de Mme Elisabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux de selle et des voitures sont attachés à l'établissement.
Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer.
1 mai—3m J. B. & E. C. PRADAT

A Vendre ou à Louer.
UN MULATRE, âgé d'environ 20 ans, bon cuisinier et domestique de maison, bon sujet, parlant anglais et français. S'adresser à M. Jules Martin au restaurant de Victor rue Toulouse, ou à la Grocerie encoignure des rues Toulouse et Royale 14 mai—15 f

EN débarquement du navire R. D. Shepherd, du Havre—4000 douzaines bas et demi bas écrus,
1 caisse rubans velours soie assortie.
1 " châles dentelle
1 " " fantaisie à vendre par ETERNOD & PIAGET,
24 mai— 46, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, du Havre—10 futs vin blanc du Rhin.
1 caisse barège à voiles.
10 " mouchoirs madras
7 " mousseline pour rideaux, à vendre par ETERNOD & PIAGET,
24 mai 46, rue de Chartres

BOUCHONS— Un grand assortiment de bouchons, en Douane et à vendre par
CABALLERO & BASUALDO, rue Vieille Levée,
8mai No 46, entre Douane et Bienville

Cigarettes.
24,000 paquets de la marque "La Honradez" en débarquement du steamship Genl. Miramon, arrivé de la Havane, à vendre par BORNIO & BROTHERS,
12 avril Rue Gravier, No 84

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.
V. DEMORUELLE,
Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.
A CONSTAMMENT en main des matériaux pour constructions, tels que: CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERINS. Aussi: BRIQUES A FEU anglaises, françaises et américaines, et du BOIS DE CHAUFFAGE de toutes les qualités.
Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude. 11juil—

ARMES.
5 caisses fusils doubles,
20 carabines Monte-Christo,
15 ... do,
15 do de 4 et 6 coups,
A vendre par ... 43 rue de Chartres
20 avril

Garde Suisse.

TOUS les membres de la GARDE SUISSE ainsi que tous les compatriotes qui désirent faire partie de cette compagnie sont priés de se trouver sans faute à la salle d'armes, rue ..., entre Douane et Bienville, mardi 28 du courant, à 7 heures du soir.
27 mai—

Quartier Général de la Légion.
27 mai 1861.
AVIS est donné aux officiers du BATAILLON D'ARTILLERIE D'ORLÉANS qu'une élection pour Major aura lieu JEUDI prochain, 30 mai courant, entre six et sept heures de l'après midi à l'Arsenal de l'Etat. Le Lieutenant-Colonel Masicu, du Régiment des Gardes d'Orléans, et le Major Reichard, du Régiment des Carabiniers d'Orléans présideront à l'élection et feront leur rapport au Quartier Général.
Par ordre du Général Trudeau, Commandant la Légion.
JOSEPH DENEGRE,
27mai A. D. C.

Quartier Général du 4me Régiment de la 2me Brigade.
1re Division de la Milice de la Louisiane.
ORDRE DE REGIMENT—No 1.
LE colonel du dit régiment désirant faire sortir toutes les forces sujettes au service de milice, dans les limites de ce régiment, lesquelles sont comprises entre les rues St Philippe et Esplanade, Levée et Remparts, prévient les habitants de s'enrôler immédiatement dans leurs districts respectifs.
Les capitaines de compagnies, en recevant leurs commissions se réuniront au rendez-vous qui leur sera assigné pour l'enrôlement de tous les habitants sujets au service de milice en vertu de la loi de 1853.
Par ordre, DANIEL EDWARDS, colonel.
THOMAS FREELAND, adjudant.
Les nominations suivantes pour le 4me régiment de la deuxième brigade, 1re division, ont été faites pour Son Excellence, T. O. Moore, gouverneur de l'Etat de la Louisiane et doivent être respectées comme telles—
John Strong Jr, lieutenant colonel.
Richard Esterbrook, major.
George A Fosdick, quartier-maître
E W. Adams, payeur
—Chirurgiens—
James D. Edwards, capitaine compagnie A.
William J Behan, " " B.
George Bates, " " C.
Edmond Gary, " " D.
Ernest Fouty, " " E.
George Stroud, " " F.
George Luzenberg, " " G.
Charles E. Pacquet " " H.
" " I.
H. W. Conner, " " K.
27 mai—

Quartier Général de l'Armée Louisianaise.
Bureau de l'Adjudant-Général,
Nlle-Orléans, 15 mai 1861.
ORDRE No 350.—I—Le commandant en chef a été officiellement avisé, par le secrétaire de la guerre, qu'il ne serait pas reçu d'avantage de *volontaires engagés* pour 12 mois de l'Etat de la Louisiane au service des Etats Confédérés. Le secrétaire de la guerre a demandé à cet Etat un contingent de trois mille volontaires pour SERVIR DURANT LA GUERRE. Le commandant en chef croit fermement que parmi les volontaires de 12 mois, mûrs et au service de l'Etat, il n'éprouvera aucune difficulté à suppléer promptement à la nouvelle réquisition. Les règles suivantes seront observées parmi les troupes actuellement au service de l'Etat:
II—Les régiments complets de volontaires pour la guerre seront reçus préférablement aux bataillons, et les bataillons préférablement aux compagnies.
III—Si plusieurs régiments complets s'engagent pour la guerre, les régiments s'engageant ainsi seront transférés aux Etats Confédérés selon leurs désignations numériques respectives.
IV—Si des régiments complets ne se présentent pas pour la guerre, alors les bataillons qui pourront être formés par les officiers commissionnés de cinq compagnies seront reçus, et deux bataillons seront réunis par le commandant en chef pour former un régiment et l'ordre sera donné de procéder à l'élection des officiers supérieurs.
V—S'il ne s'engage ni régiments ni bataillons, les compagnies seront reçues et après avoir été formées en bataillons ou en régiments selon le nombre de compagnies l'ordre sera donné de procéder à l'élection des officiers supérieurs.
VI—Toutes les compagnies ou parties de compagnies refusant de s'engager pour TOUT LE TEMPS QUE DURERA LA GUERRE se dissoudront immédiatement et remettront leurs armes et équipements à leurs capitaines, qui en seront responsables.
Par ordre de THOS O. MOORE, Gouverneur commandant en chef.
F. GRIVOT,
18 mai— adjudant et inspecteur général

Avis aux compagnies militaires.
J. BARRÉ,
SELLIER,
CONFECTIONNE TOUS GENRES DE SELLERIE
Rue Bourbon, 306,
ENTRE DUMAINE ET ST PHILIPPE (2e district.)
NOUVELLE-ORLEANS.
7 mai—3m

SUCCESSION DE PHILIPPE AVEGNO Sr., décédé.
LES CRÉANCIERS de la succession de Philippe Avegno Sr. décédé, et toutes les personnes qui doivent à cette succession, sont priés de présenter leurs réclamations ou de payer ce qu'ils doivent, ... au soussigné.
BERNARD AVEGNO.
Exécuteur testamentaire rue Carondelet No 33.
Ou à B. S. TAPPAN, Avocat,
A l'encoignure des rues Camp et St-Charles.
21 mai—10f

GOTTSCHALK & MAGNER,
NOTAIRES PUBLICS,
Rue Carondelet, No 33,
Au rez-de-chaussée, bureau du fond.
1er fev—1an

AVIS AUX CHEFS DE CORPS.
G. DUPUY, DOREUR.
42, rue Royale, entre Bienville et Douane,
VIENT de recevoir un grand assortiment de PASSEMENTERIE OR ET ARGENT, de toutes largeurs ...
N. B.—Tous les attributs militaires seront vendus à des prix très modérés. 10 mai

Vacherie à vendre.
A VENDRE—Une des anciennes vacheries ... établie depuis vingt ans et contenant trente ... vaches à lait, un taureau, trois chevaux deux charrettes ... Les conditions seront très libérales.
S'adresser pour les renseignements à la vacherie des rues ... et Prytania, Quatrième District à
G. A. HOLTZMANN.
9mai—10j

MAISON LESTRADE A MANDEVILLE.
L'OUVERTURE de cette maison, ... bien connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir ... parfaitement traités.
Un cuisinier de premier ordre est attaché à la maison, et la cave renferme les vins les plus fins. 2 mai—4m

LE DR. RANCÉ
A chargé le Dr Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.
DR. ED. KUNEMANN,
De la Faculté de Paris,
rue Bourbon, No. 245, entre Ursulines et St-Philippe.
1avril—6m

Avis aux médecins et aux familles
NOUVEAUX APPAREILS vaporifères perfectionnés du Dr Lerzavaz, pour administrer des bains de vapeur et des fumigations de tous genres sans que le malade soit dérangé de son lit, traiter les maladies en épurant le sang par d'abondantes transpirations et par l'absorption des médicaments par les pores de la peau.
Appareils pour bains généraux, pour douches ou ... locaux, chaises à vapeur pour traiter les maladies des organes ...
Les personnes qui désirent les voir fonctionner ou en faire l'acquisition, peuvent s'adresser chez le Dr. Dupierron, dentiste, encoignure Royale et Bienville, Nlle-Orléans. 28av—

EN débarquement du navire Adelaide Bell, du Havre et en magasin:
300 douzaines Neuchatels,
A vendre par M. A. CALONGNE,
14 mars 205 et 207 rue Royale et Dumaine

$25 de récompense.
Parties marronnes, le 29 avril dernier, la négresse Catherine, âgée d'environ 35 ans, taille ordinaire, teint noir, parlant très peu le français et boitant un peu. Aussi, la négresse Katy, parlant anglais et français, ayant une cicatrice ..., n'ayant pas de dents de devant, teint jaunâtre, très grande de taille. La susdite récompense sera donnée pour leur arrestation.
Dr RANCÉ, rue Bourbon, près St-Philippe
15mai—

TOILES. TOILES.
GIQUEL & JAMISON,
126, rue du Canal
VIENNENT de recevoir d'Europe, un assortiment complet de toiles en tous genres, telles que
Toiles à draps 12¾ Cretonne et d'Ecosse.
Toiles à chemises, d'Irlande et Courtrais.
Damassé pour tables 8/4, 9/4, 10/4.
Serviettes damassées de Béarn,
Serviettes toiles, unis bords en couleurs,
Coutil fil, blanc et en couleur,
Toiles à torchons et à matelas,
Bas et chaussettes fil, &c &c.
GIQUEL & JAMISON,
15 mars 126, rue du Canal

CHANDELLES patentées de Judd—60 boîtes chandelles patentées de Judd, à vendre par l'agent
W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

FROMAGE tête de Maure—12 caisses de 12 fromages chaque, en magasin et à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
29avril No 36 Vieille Levée

VINS—En magasin et à vendre par le soussigné—
Vin rouge—30 barriques Château Montigue
50 barriques St Estèphe
25 do Grand de Gaulne.
35 do St Lambert.
160 caisses vin rouge Ch. Montigue
175 do St Julien L tard
45 do vin rouge Grand Listard.
75 do do Margaux Médoc
155 do do Chat. Lafitte, gr. et ½ bouteilles
30 do do Chat. La ose.
30 do do Margaux.
80 do do St Julien Médoc.
25 do do do Ducastaing.
90 do do do Larruude.
25 do do C. C. La Mission.
Vins blancs—25 caisses Beysac & Sautier H. S.
30 caisses Château Yquem
20 do Haut Barsac.
M A. CALONGNE,
25mai— 215 et 217, rue Royale, enc. Dumaine

CONSERVES— Un assortiment complet d'approvisionnements pour navires et passagers, tels que veau rôti, veau à l'oseille, bœuf bouilli, bœuf en daube, pintarde, chapon, patés truffés, bouillon, julienne, bécasse rotie, galantine de volaille, cuisses d'oie, saumon à l'huile, lait doux, petits pois, etc., à vendre par
M. A. CALONGNE,
25mai 205 et 207, rue Royale, enc. Dumaine.

PORC—500 barils mess épais;
200 barils rumps et prime, à vendre par
GABRIEL PASCAL,
20av—6f Rue Vieille Levée, No 77

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux,
49 barriques vin rouge Montferrand.
20 caisses vin rouge St-Laurent.
A vendre par L. BORDELOIS,
12mars— No. 21 rue Conti.

EN débarquement du navire John Wylie, arrivé de Bordeaux—
66 barriques vin rouge,
109 do do
A vendre par J. J. TARDOS,
3 avril 42, Vieille Levée.

CHAMPIGNONS—15 caisses 100/2 boîtes champignons ...; 15 caisses 100/2 boîtes petits pois; 10 caisses 100/2 boîtes macédoines; 2 caisses 100/2 boîtes ... truffées. A vendre par
T. BAILLY BLANCHARD Jr.
4 avril—1M 30, Vieille Levée.

Laine. Laine.
VINGT mille livres laine du Mexique, en magasin et à vendre par
PRIEUR & COUTURIE
8mai

SALSEPAREILLE—... balles salsepareille du Mexique, venant d'être débarquées ..., en magasin ... à vendre ... CABALLERO & BASUALDO, Vieille-Levée, No 46 entre Douane et Bienville.
8 avril

Recorder du Deuxième District.
MM. les Editeurs:
Veuillez annoncer que l'hon. ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par
LES PROPRIETAIRES DU DISTRICT.
18avril au 3 juin

MM. les Editeurs.
Veuillez annoncer M. CLEMENT RAMOS, ex-recorder du Deuxième District comme candidat à la même place. L'élection aura lieu LUNDI le 3 juin 1861.
1er mai—au 10 j SES NOMBREUX AMIS.

EMILE WILTZ
est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. L'élection a lieu le 3 juin prochain.

C. O. DE FLECHIER
est candidat à la place d'Alderman du Deuxième District. L'élection a lieu le premier lundi de juin prochain

MM. LES EDITEURS DE L'ABEILLE
Veuillez annoncer M. LEONCE BAYHI comme candidat Assistant Alderman du Neuvième Ward, Troisième District. L'élection aura lieu le 3 juin 1861.
24 mai—au 3 ju

MM. Les Editeurs de l'*Abeille*—Veuillez annoncer que le capitaine JOHN McCLEAN est candidat à la place d'ALDERMAN ASSISTANT du Neuvième Ward du Troisième District, à la demande de
UN GRAND NOMBRE DE VOTANTS.

Pour Alderman Assistant.
M. ANTHONY SAMBOLA est candidat à la place d'Alderman-Assistant du 8me ward à la demande d'un grand nombre de VOTANTS

Nous sommes autorisés à annoncer que H PERALTA, d'Est Baton Rouge, est candidat à la place d'Auditeur des Comptes Publics
L'élection a lieu en novembre prochain.
4av—au 4 nov

Nominations du Parti Américain du Sud.
Election le 1er Lundi de Juin
Pour contrôleur—CHAS W CULBERTSON
Recorder du 2me District—LOUIS GASTINEL.
—POUR ALDERMEN—
1er District—GERARD STITH et E. COX
2e " OSCAR ROBIN.
3e " S. P. DE LABARRE.
4e " JAS A. HUCKINS
—POUR ALDERMEN ASSISTANTS—
1er Ward—BENJAMIN BLAND
2e " W T STOCKER
3e " W L ALLEN
4e " JULES BENIT
5e " ADOLPHE D PRE.
9e " J MAGIONI
21mai—

POUR LA HAVANE.
Le beau steamer ... GEN MIRAMON partira ... et repartira promptement.
Pour fret ou passage, s'adresser à J. AGEBO, agent, Rue Gravier, N. 97.
Les passagers pour l'Europe ... la Havane le steamer anglais qui partira le 7 de ... pour Southampton via St Thomas. 7mai

POUR LA COLONIE DELMEKA
par la voie de Tampico.
Le bel ... RED FOX ... partira ... Pour fret ou passage, s'adresser à
S. FERNANDEZ & CO.
27 mai 16 Vieille Levée

Pour Liverpool
Le magnifique ... MARATHAN ...
S'adresser au bureau de la Levée No 158 ...

POUR LA HAVANE. Le ... TERESITA ... s'adresser à PUIG BROTHERS

LA HAVANE. POUR LA HAVANE. ... PUIG BROTHERS

Office des Commissaires,
Premier District de Desséchement,
Nouvelle Orléans, ... mai 1861
LES commissaires du Premier District de dessèchement préviennent ... prêts à commencer le dessèchement de la portion de la Nouvelle Orléans comprise dans les limites de ce District ...
Un plan et un tableau détaillé de cette portion de la ville sont déposés au bureau ...
P. E. BAILEY Président

BRIQUES A FEU
de Liverpool et de la Virginie
A vendre par F. N. BERNARD
Passage de la Bourse N. ...
entre Douane et Bienville
2 mars—4m 1re p L

A LOUER.
LE ... de la maison située au No 66, rue de Chartres entre Bienville et Conti. ... S'adresser sur les lieux, à la glacière de la rue de Chartres 23mai—

Avis aux expéditeurs de fret.
Bureau du Grand Chemin de fer de la N O de Jackson et du Nord
22 mai 1861.
AYANT établi un tarif pour Lynchburg, Petersburg, Richmond, Norfolk et City Point, nous sommes prêts à signer des connaissements pour toute la traite et expédier le fret sans délai.
T. S. WILLIAMS,
22mai—7 Surintendant général.

COLLÉGE ST JOSEPH'S.
BARDSTOWN, KY.
LES parents ... le 3 JUIN ... Nouvelle-Orléans.
LOBIT, CHARPANTIER & Co
21mai—6f Agents.

Etablissement hydrothérapique DU SUD,
Du Dr RANCE,
A BILOXI (Mississippi).
CET établissement, fondé en 1844 par le Dr Byrne, et ... sous la direction ... Dr H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain
24 avril—3p

Changement de local.
R. S. SYKES, encanteur, a transporté son magasin du No. 43 au No 56 RUE DES MAGASINS immédiatement au-dessus de la rue Natchez.
Jours de vente, comme d'habitude, les mardis jeudis et samedis Ventes du dehors, tous les jours
25 mars.

BITTER DES ARABES.
MALGRÉ les contrefaçons ... de ce précieux cordial ... dans ce pays ... un développement considérable. ... BITTER DES ARABES ... liqueurs alcooliques ... généralement répandu.
Dépôt général—F. Sendel ... Succursale—A Calongne, encoignure Dumaine et Royale.
27 avril—3m 27,29m. 11,13,22,27m. 8,10,22,24, jn 6,2,20, 22,27j.

Demande d'apprentis.
ON demande comme apprentis, dans la Manufacture de Souliers, plusieurs jeunes esclaves de treize à ... et au-dessus.
S'adresser à la Fabrique de Souliers du Sud, rue St Charles No 27 1m

MAGASIN DE TAPIS,
Rue de Chartres, No 19.
NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles: DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large, nattes, druggets anglais et toile damassée pour dessus de tables.
Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cacao pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.
9 fév—ab A. BROUSSEAU & Co.

LES débiteurs de la maison GUYOT FRERES sont priés de venir régler leurs comptes avec le soussigné J. ETERNOD,
Syndic de la faillite.
18 mai—30f 46 rue de Chartres.

A LOUER
Une maison
située rue Ste-Anne, No 146 entre Bourgogne et Remparts, ayant au rez-de-chaussée deux beaux salons, un parloir, ...; Au premier, deux appartements, un grand cabinet, une galerie et un grand vestibule. Dans l'attique, deux appartements.
Dans la cour, quatre chambres à domestiques, cuisine, chambre à repasser, écurie, citerne et water-works.
S'adresser à EDOUARD GUILLOT, rue Royale, No 129. 8mai—2fps 1re p

Cigares Principe.
25 MILLE Véritables cigares Principe, en magasin et à vendre par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
10mai Rue des Magasins No. 64.

CIGARES de la Havane—Un grand choix de véritables cigares Havane de marques réputées, telles que Intimidad, Globo, Ritica, Gutierres Black Warrior, Cervantes, Tre Hermanos Bandera de Carmita Americana Flaz, Meridiana, M. Doeal, Venecia, &c. d'importation directe, constamment en main, et à vendre par CABALLERO & BASUALDO, 46, Vieille Levée,
21mai entre Douane et Bienville

SALSEPAREILLE—Un lot de salsepareille mexicaine, à l'entrepôt de la douane, à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
46 Vieille Levée,
28 mai entre Bienville et Douane

JALAP DU MEXIQUE—Un lot de jalap du Mexique, à l'entrepôt de la douane, à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
46 Vieille Levée
28 mai entre Douane et Bienville

BOUCHONS—Un assortiment de bouchons, à l'entrepôt de la Douane, à vendre par
CABALLERO & BASUALDO,
46 Vieille Levée
28 mai entre Douane et Bienville

HUILE d'OLIVES—J. Plagnioi—500 paniers 24 ... 200 paniers 11 onces;
A vendre par C. CAVAROC & CO
10mai 8, rue Royale

SUCRE DE LA LOUISIANE—Vieux produit—
20 boucauts prime à strictement prime
14 do fully fair à prime,
14 do good fair,
en magasin et à vendre, en lots ... par
W. H. VREDENBURGH,
Rue Vieille Levée No 36

Rhum de la Jamaique
... tierçons rum d'excellente qualité à vendre ... par
VILLARRUBIA & LAUGHLAND,
17 avril 64 rue des Magasins

MOUTARDE française—75 caisses de 48 flacons ... à vendre par
W. H. VREDENBURGH,
36, Vieille Levée.